



Rumilly, le 2 avril 2025.

**Centre Communal
d'Action Sociale**

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 02
Fax 04 50 64 69 21
Contact@mairie-rumilly74.fr
www.mairie-rumilly74.fr

Objet : Convocation

Nos réf. : AC/AR/PF

Affaire suivie par Mme Anne ROCHAS, Directrice du C.C.A.S.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale aura lieu le

LUNDI 14 AVRIL 2025 à 9 h

en mairie de Rumilly (Salle des commissions).

A l'ordre du jour figurent :

1. Installation d'un nouveau membre au conseil d'administration du CCAS,
2. Convention de mutualisation de moyens et services à intervenir entre le CCAS et la commune de Rumilly pour les années 2025 et 2026,
3. Convention de partenariat avec l'association Alfa3A dans le cadre de l'accompagnement social pour les résidents de la résidence sociale,
4. Décision budgétaire modificative n°1 du budget du CCAS pour l'exercice 2025,
5. Présentation du rapport d'activité de l'année 2024,
6. Information sur l'activité du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) OPPELIA THYLAC,
7. Questions diverses,
8. Dossiers d'aide sociale légale,
9. Dossiers de demandes d'aides financières.

Ville de RUMILLY

::

E CAPOË



Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**L'Adjointe au Maire chargée des affaires sociales,
du logement, de la petite enfance et des relations
avec les aînés,**

Vice-présidente du CCAS

Astrid CROENNE

Pièces jointes :

- Pouvoir
- Exposé
- Procès-verbal du conseil d'administration du 17 mars 2025
- Annexe n°1 : Convention de mutualisation de moyens et services à intervenir entre le CCAS et la commune de Rumilly pour les années 2025 et 2026
- Annexe n°2 : Convention de partenariat avec l'association Alfa3A dans le cadre de l'accompagnement social pour les résidents de la résidence sociale

